

MAGNET

Conditions Générales de Vente

You do the best. We spread the word.

France · Belgique · Suisse · Luxembourg · Espagne · Italie · Royaume-Uni · International

Think and Act

contact@get-magnet.com | www.get-magnet.com

Avertissement juridique important

Ce document est structuré en deux parties :

- Partie 1 — CGV principales applicables à tous les clients (droit commun)
- Partie 2 — Annexes spécifiques par pays, précisant les dispositions locales applicables

i En cas de conflit entre les CGV principales et une annexe pays, l'annexe pays prévaut pour les clients résidant dans ce pays.

Sommaire

Table des matières

Avertissement juridique important	2
Sommaire	3
PARTIE 1 — Conditions Générales de Vente Principales	5
Préambule — Identification du prestataire	5
Article 1 — Objet et champ d'application	5
Article 2 — Description des services	5
Article 3 — Commande et formation du contrat	6
Article 4 — Prix et modalités de paiement	6
Article 5 — Délais de livraison et exécution	7
Article 6 — Politique de révision et absence de garantie sur les résultats	7
6.1 — Absence de garantie sur les résultats commerciaux	7
6.2 — Politique de révision encadrée	7
6.3 — Remboursement	8
6.4 — Services réservés aux professionnels — Absence de droit de rétractation légal ..	8
Article 7 — Propriété intellectuelle	8
Article 8 — Obligations et responsabilités du Client	9
Article 8bis — Sécurité du système et prévention des abus	9
8bis.1 — Contrôle d'accès au formulaire	9
8bis.2 — Obligations du Client relatives à la sécurité	9
8bis.3 — Conséquences des abus	9
8bis.4 — Chargebacks frauduleux	10
Article 9 — Limitation de responsabilité du Prestataire	10
Article 10 — Protection des données personnelles (RGPD)	10
Article 11 — Confidentialité	11
Article 12 — Force majeure	11
Article 13 — Réclamations et médiation	11
Article 14 — Droit applicable et juridiction compétente	11
Article 15 — Modification des CGV	11
PARTIE 2 — Annexes spécifiques par pays	13
Annexe 1 — Dispositions spécifiques France	14
Annexe 2 — Dispositions spécifiques Belgique	15
Annexe 3 — Dispositions spécifiques Suisse	16
Annexe 4 — Dispositions spécifiques Luxembourg	17
Annexe 5 — Dispositions spécifiques Espagne et Italie	18
Annexe 6 — Dispositions spécifiques Royaume-Uni	19
Annexe 7 — Dispositions pour les clients hors UE / UK / Suisse	20

Entrée en vigueur et signature 21

PARTIE 1 — Conditions Générales de Vente Principales

Ces CGV principales s'appliquent à l'ensemble des clients de MAGNET, quel que soit leur pays de résidence, sauf dispositions contraires prévues dans les annexes pays.

Préambule — Identification du prestataire

Raison sociale	Think and Act (EURL)
Marque commerciale	MAGNET — déposée à l'INPI (classe 35)
Adresse	[À compléter — adresse postale du dirigeant]
SIRET	[À compléter après inscription URSSAF]
Email	contact@get-magnet.com
Site internet	www.get-magnet.com
Régime fiscal (micro-ent.)	IS — Assujetti à la TVA — N° TVA intracommunautaire : FR[À compléter] — Taux applicable : 20 %

Article 1 — Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent l'ensemble des relations contractuelles entre Think and Act, exploitant la marque MAGNET (ci-après « le Prestataire »), et toute personne physique ou morale (ci-après « le Client ») souhaitant acquérir les services proposés.

Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV. Le Client reconnaît avoir pris connaissance des CGV avant toute passation de commande.


Les présentes CGV prévalent sur tout autre document du Client, notamment ses conditions générales d'achat.

Article 2 — Description des services

MAGNET propose des services de marketing local automatisé à destination des commerces de proximité (TPE, indépendants, artisans). Les services comprennent en fonction des services disponibles et commandés à MAGNET notamment :

- La rédaction de contenus marketing personnalisés (posts réseaux sociaux, offres promotionnelles)
- La création d'offres de bienvenue avec code de réduction unique et traçable
- La conception de campagnes publicitaires locales prêtes à l'emploi
- L'optimisation de fiches Google Business
- La fourniture de kits d'inauguration et de communication
- L'identification de partenaires locaux
- La production de rapports de performance

Les services sont regroupés dans un pack commercial : ATTRACT (49 € HT) dont le détail est disponible sur www.get-magnet.com.

 MAGNET fournit des contenus marketing à titre de suggestion. Le Client reste seul responsable de la publication et de l'utilisation de ces contenus sur ses propres canaux de communication.

Article 3 — Commande et formation du contrat

La commande est passée exclusivement en ligne sur www.get-magnet.com ou les sites liés à MAGNET. Le processus de commande comprend les étapes suivantes :

- Sélection du pack souhaité
- Validation du panier et des CGV
- Saisie des informations de paiement
- Confirmation de la commande par le Client
- Réception d'un email de confirmation de commande
- Remplissage du formulaire d'informations boutique

Le contrat est formé à réception de l'email de confirmation de commande. Aucune commande passée par téléphone, courrier ou tout autre moyen ne saurait engager le Prestataire.

Le Prestataire se réserve le droit de refuser toute commande pour motif légitime, notamment en cas de litige antérieur ou de suspicion de fraude.

Article 4 — Prix et modalités de paiement

Les prix sont indiqués en euros (€) hors taxes (HT). Les services MAGNET sont destinés exclusivement à des clients professionnels agissant dans le cadre de leur activité commerciale, artisanale, libérale ou industrielle (B2B). Toute commande implique la déclaration par le Client de sa qualité de professionnel.

Les packs disponibles au moment des présentes CGV sont les suivants :

- Pack ATTRACT : 49 € HT (soit 58,80 € TTC pour les clients français, TVA 20 % incluse)

Le paiement est exigible intégralement au moment de la commande. Il est effectué par carte bancaire via la plateforme sécurisée (Stripe ou équivalente). Le Prestataire ne stocke aucune donnée bancaire du Client.

Règles TVA applicables selon la localisation du Client : (a) Clients professionnels français : TVA française de 20 % applicable, facture avec mention du montant HT, TVA et TTC. (b) Clients professionnels établis dans un autre État membre de l'Union Européenne et disposant d'un numéro de TVA intracommunautaire valide : facturation hors TVA, TVA due par le Client dans son pays selon le mécanisme d'autoliquidation (art. 196 Directive 2006/112/CE). (c) Clients professionnels établis hors UE : prestations hors champ de la TVA

française conformément aux règles de localisation des services B2B (art. 44 Directive 2006/112/CE).

Article 5 — Délais de livraison et exécution

Le Prestataire s'engage à livrer les contenus commandés dans un délai maximum de 72 heures ouvrées à compter de la réception complète du formulaire d'informations boutique.

La livraison est effectuée par voie électronique à l'adresse email indiquée par le Client lors de la commande. Le Client est seul responsable de l'exactitude de l'adresse email fournie.

En cas de formulaire incomplet ou d'informations insuffisantes, le délai de livraison ne commence à courir qu'à compter de la réception des informations complètes et conformes.

Article 6 — Politique de révision et absence de garantie sur les résultats

6.1 — Absence de garantie sur les résultats commerciaux

MAGNET fournit des contenus marketing personnalisés (posts, offres, campagnes). Le Prestataire ne garantit pas de résultats commerciaux tels que : nombre de clients attirés en boutique, chiffre d'affaires généré, taux de conversion, engagement sur les réseaux sociaux.

Les résultats commerciaux dépendent de facteurs indépendants du Prestataire, notamment : la localisation de la boutique, la qualité et l'attractivité de l'offre du Client, la régularité de publication des contenus, les conditions de marché locales, et le comportement des consommateurs.

6.2 — Politique de révision encadrée

Chaque commande inclut une (1) révision gratuite, soumise aux conditions cumulatives suivantes :

- La demande de révision est formulée dans les 48 heures ouvrées suivant la livraison
- La demande est soumise à l'adresse contact@get-magnet.com
- La demande identifie précisément : le contenu concerné, l'information du formulaire initial qui n'aurait pas été respectée, et la correction attendue
- L'écart constaté est objectivement vérifiable par rapport aux données du formulaire rempli par le Client

La révision ne s'applique pas dans les cas suivants :

- Insatisfaction liée aux résultats commerciaux (absence de clients, ventes insuffisantes)
- Changement de préférences stylistiques ou d'orientations commerciales survenu après la commande
- Informations erronées, incomplètes ou modifiées par le Client après la soumission du formulaire
- Demande formulée après le délai de 48 heures

- Demande ne s'appuyant pas sur un écart objectif avec le formulaire initial

⚠ Le Prestataire se réserve le droit de refuser toute demande de révision ne satisfaisant pas aux conditions ci-dessus, notamment en cas de demande manifestement abusive ou de mauvaise foi.

6.3 — Remboursement

Aucun remboursement n'est accordé dès lors que les contenus ont été livrés conformément aux informations fournies dans le formulaire, que le Client ait ou non utilisé et/ou publié ces contenus.

Un remboursement intégral est accordé exclusivement dans les cas suivants :

- Non-livraison dans le délai garanti de 72 heures pour une cause imputable au seul Prestataire
- Impossibilité technique définitive d'exécuter le service

6.4 — Droit de rétractation (clients consommateurs)

Article 6bis — Processus de traitement des demandes de révision

Pour exercer son droit à révision, le Client doit impérativement utiliser le formulaire de révision dédié, disponible dans l'email de livraison. Ce formulaire requiert les informations suivantes :

- Numéro de commande
- Identifiant du contenu concerné (numéro du post ou nom du document)
- Référence à l'information du formulaire initial qui n'aurait pas été respectée
- Description précise et objective de la correction attendue

Toute demande incomplète ou ne s'appuyant pas sur un écart objectif avec le formulaire initial sera considérée comme irrecevable. Le Prestataire s'engage à traiter les demandes recevables dans un délai de 72 heures ouvrées.

Une seule révision par commande est autorisée. À l'issue de la révision, le service est considéré comme définitivement exécuté, quel que soit le jugement subjectif du Client sur le résultat.

Article 7 — Propriété intellectuelle

Le Prestataire cède au Client, à titre non exclusif et pour le monde entier, les droits d'utilisation des contenus générés dans le cadre de la commande. Cette cession est consentie pour toute la durée légale des droits d'auteur.

Cette cession comprend :

- Le droit de reproduire les contenus sur tous supports
- Le droit de diffuser les contenus sur les réseaux sociaux et supports digitaux
- Le droit de modifier les contenus pour les adapter aux besoins du Client

Le Client garantit que les informations, logos et visuels transmis au Prestataire ne violent aucun droit de tiers. Il garantit le Prestataire contre tout recours de tiers à ce titre.

Le Prestataire se réserve le droit de mentionner le Client comme référence commerciale, sauf opposition écrite de celui-ci.

Article 8 — Obligations et responsabilités du Client

Le Client s'engage à :

- Fournir des informations exactes, complètes et à jour dans le formulaire
- Vérifier les contenus livrés avant publication
- Respecter les lois et réglementations applicables à ses activités commerciales
- Ne pas utiliser les contenus à des fins illicites, trompeuses ou contraires aux bonnes moeurs
- Respecter les règles de chaque plateforme sur laquelle il publie les contenus

Le Client est seul responsable de la publication et des conséquences de l'utilisation des contenus sur ses canaux de communication. Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des décisions commerciales du Client.

Article 8bis — Sécurité du système et prévention des abus

8bis.1 — Contrôle d'accès au formulaire

L'accès au formulaire de collecte d'informations est conditionné à un token de session unique généré après confirmation du paiement. Ce token est à usage unique, expirant 48 heures après sa génération. Toute tentative d'accès au formulaire sans token valide, ou avec un token expiré ou déjà utilisé, est automatiquement rejetée.

8bis.2 — Obligations du Client relatives à la sécurité

Le Client s'engage à :

- Ne pas partager son lien de formulaire avec des tiers non autorisés
- Ne pas tenter de contourner les mécanismes de sécurité du service
- Ne pas soumettre de données erronées, frauduleuses ou appartenant à des tiers sans autorisation
- Ne pas transmettre de fichiers malveillants ou contenant des logiciels nuisibles via le formulaire

8bis.3 — Conséquences des abus

Tout comportement visant à contourner les systèmes de sécurité, à obtenir des prestations sans contrepartie financière, ou à utiliser le service de manière frauduleuse constituera une

faute contractuelle grave. Le Prestataire se réserve le droit de suspendre immédiatement l'accès au service, de conserver les sommes versées à titre de dommages et intérêts, et d'engager toute procédure judiciaire appropriée.

8bis.4 — Chargebacks frauduleux

En cas de contestation de paiement (chargeback) initiée par le Client auprès de son établissement bancaire après livraison du service, le Prestataire se réserve le droit de transmettre à l'établissement bancaire les preuves de livraison constituées notamment par : l'horodatage de livraison, le token de session marqué 'utilisé', les logs de téléchargement, et les échanges email. Tout chargeback frauduleux pourra faire l'objet d'un recours juridique.

Article 9 — Limitation de responsabilité du Prestataire

Le Prestataire s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture de services de qualité. Toutefois, sa responsabilité est limitée aux éléments suivants :

Le Prestataire ne peut être tenu responsable :

- Des résultats commerciaux obtenus par le Client suite à l'utilisation des contenus
- Des performances des campagnes publicitaires lancées par le Client
- Du nombre de clients effectivement attirés en boutique
- Des modifications apportées par le Client aux contenus livrés

En tout état de cause, la responsabilité totale du Prestataire ne saurait excéder le montant total payé par le Client pour la commande en cause.

Article 10 — Protection des données personnelles (RGPD)

Le Prestataire collecte et traite les données personnelles du Client (nom, prénom, email, adresse, informations boutique) pour les finalités suivantes :

- Traitement et exécution de la commande
- Envoi des contenus commandés
- Suivi de la relation commerciale et envoi de communications marketing
- Amélioration des services

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés, le Client dispose des droits suivants :

- Droit d'accès à ses données
- Droit de rectification
- Droit à l'effacement (droit à l'oubli)
- Droit à la portabilité
- Droit d'opposition au traitement
- Droit de limitation du traitement

Pour exercer ces droits, le Client peut contacter le Prestataire à : contact@get-magnet.com

Les données sont conservées pendant 3 ans à compter de la dernière commande. Elles peuvent être transmises à des sous-traitants dans le cadre strict de l'exécution des services, conformément aux accords de traitement des données conclus avec chacun.

Le Client peut introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) : www.cnil.fr

Article 11 — Confidentialité

Le Prestataire s'engage à traiter de manière confidentielle toutes les informations transmises par le Client dans le cadre de sa commande. Ces informations ne seront pas divulguées à des tiers, sauf obligation légale ou nécessité d'exécution du service (sous-traitants listés à l'article 10).

Article 12 — Force majeure

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable de tout manquement à ses obligations contractuelles en cas de survenance d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil français, notamment : catastrophes naturelles, pandémies, cyberattaques, défaillance des fournisseurs d'infrastructure, guerres.

En cas de force majeure, le Prestataire informera le Client dans les plus brefs délais et proposera une solution alternative ou un remboursement si le service ne peut être exécuté dans un délai raisonnable.

Article 13 — Réclamations et médiation

Pour toute réclamation, le Client est invité à contacter le Prestataire en priorité par email à contact@get-magnet.com. Le Prestataire s'engage à répondre dans un délai de 5 jours ouvrés.

En cas de litige non résolu à l'amiable, le Client peut faire appel à un médiateur de la consommation. Le Prestataire adhère au service de médiation [À compléter — nom du médiateur].

Article 14 — Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable avant tout recours judiciaire.

À défaut d'accord amiable, le litige sera soumis aux tribunaux compétents du ressort du siège social du Prestataire, sauf disposition légale contraire (notamment pour les consommateurs qui bénéficient de règles de compétence territoriale en leur faveur).

Article 15 — Modification des CGV

Le Prestataire se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur au moment de la commande. Le Client est invité à consulter régulièrement la version en vigueur sur www.get-magnet.com.

PARTIE 2 — Annexes spécifiques par pays

Les présentes annexes précisent les dispositions applicables aux clients résidant dans chaque pays concerné. Elles complètent ou dérogent aux CGV principales en fonction des législations locales.

FR FRANCE — Droit applicable : Code de la consommation, Code civil, RGPD**Annexe 1 — Dispositions spécifiques France****Article F1 — Cadre légal**

Les services MAGNET sont fournis par une micro-entreprise française soumise au droit français. Les présentes CGV sont conformes au Code de la consommation, au Code civil et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Article F2 — TVA et facturation

Le Prestataire est assujéti à la TVA française au taux de 20 % (option exercée dès la création de l'EURL Think and Act). La TVA est facturée aux clients professionnels français. Les clients professionnels établis dans un autre État membre de l'UE bénéficient du mécanisme d'autoliquidation sur présentation de leur numéro de TVA intracommunautaire valide. La mention suivante figure obligatoirement sur toutes les factures :

i N° TVA intracommunautaire : FR[À compléter] — TVA applicable au taux de 20 %

Chaque commande donne lieu à l'émission d'une facture électronique comportant les mentions légales obligatoires : SIRET, numéro de TVA intracommunautaire (FR[À compléter]), numéro de facture, date, désignation du service, prix unitaire HT, taux et montant de TVA, prix TTC.

Article F3 — Services réservés aux professionnels — Absence de droit de rétractation

Les services MAGNET sont exclusivement réservés à des clients professionnels (B2B) agissant dans le cadre de leur activité professionnelle. Le droit de rétractation prévu par l'article L. 221-18 du Code de la consommation ne s'applique pas aux contrats conclus entre professionnels. En passant commande, le Client déclare expressément agir en qualité de professionnel.

Si, par exception, un consommateur (particulier) accédait au service en contournant la restriction professionnelle, le Prestataire se réserve le droit de refuser ou d'annuler la commande. Aucun recours fondé sur le droit de la consommation ne saurait être admis pour des commandes passées en méconnaissance de la restriction B2B.

Article F4 — Mentions légales obligatoires

Conformément à la loi française, les mentions suivantes sont présentes sur le site www.get-magnet.com :

- Nom et prénom du dirigeant
- Adresse postale
- Numéro SIRET
- Adresse email
- Numéro de TVA intracommunautaire : FR[À compléter]
- Hébergeur du site

Article F5 — Médiation et recours

Conformément à l'ordonnance n° 2015-1033 du 20 août 2015, en cas de litige non résolu à l'amiable, le Client consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation. Le Prestataire adhère au dispositif de médiation [À compléter].

Le Client peut également recourir à la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>

BE BELGIQUE — Droit applicable : Code de droit économique (CDE), RGPD

Annexe 2 — Dispositions spécifiques Belgique

Article BE1 — Cadre légal

Pour les clients résidant en Belgique, les dispositions du Code de droit économique belge (CDE) s'appliquent en complément des CGV principales, notamment en matière de droit de la consommation et de pratiques du marché.

Article BE2 — TVA belge

Le taux de TVA standard applicable en Belgique est de 21 %. Le Prestataire étant assujéti à la TVA française, les prestations de services fournies à des clients professionnels belges disposant d'un numéro de TVA intracommunautaire valide sont facturées hors TVA, la TVA étant due par le client belge en Belgique selon le mécanisme d'autoliquidation (art. 196 Directive TVA 2006/112/CE).

Les services MAGNET étant exclusivement destinés à des professionnels (B2B), les règles OSS (One Stop Shop) relatives aux ventes B2C ne s'appliquent pas.

Article BE3 — Droit de rétractation

Les services MAGNET étant exclusivement destinés à des professionnels, le droit de rétractation prévu par le Code de droit économique belge pour les consommateurs ne s'applique pas. Les clients professionnels belges ne bénéficient d'aucun droit de rétractation légal. Seule la révision contractuelle prévue à l'article 6.2 des CGV principales s'applique.

Les mêmes exceptions s'appliquent qu'en France pour les contenus numériques (voir Annexe France, Article F3).

Article BE4 — Règlement des litiges

En cas de litige avec un consommateur belge, le Client peut recourir au Service de Médiation pour le Consommateur (SMC) : www.mediationconsommateur.be

Pour les litiges B2B, la compétence est attribuée aux tribunaux français (siège du Prestataire), sauf accord contraire.

CH SUISSE — Droit applicable : CO (Code des Obligations), LPD (protection des données)

Annexe 3 — Dispositions spécifiques Suisse

Article CH1 — Cadre légal

La Suisse n'est pas membre de l'Union Européenne. Pour les clients résidant en Suisse, les dispositions du Code des Obligations suisse (CO) s'appliquent en matière contractuelle. La Loi fédérale sur la Protection des Données (LPD, révisée en 2023) s'applique en matière de données personnelles.

Article CH2 — TVA suisse

Le taux de TVA standard en Suisse est de 8,1%. Les prestataires étrangers fournissant des services numériques à des clients suisses peuvent être soumis à l'obligation d'enregistrement à la TVA suisse au-delà d'un seuil de chiffre d'affaires annuel de CHF 100 000 (toutes opérations mondiales confondues).

Article CH3 — Devise et prix

Les prix sont affichés en euros (EUR). Pour les clients suisses, le paiement peut être effectué en EUR ou en CHF selon le taux de change applicable au moment de la transaction via Stripe.

Article CH4 — Protection des données

Conformément à la LPD suisse, les clients suisses bénéficient des mêmes droits que ceux décrits à l'article 10 des CGV principales. Ils peuvent adresser toute réclamation au Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT) : www.edoeb.admin.ch

Article CH5 — Règlement des litiges

Pour les litiges avec des clients suisses, les parties conviennent d'appliquer le droit français et d'attribuer compétence aux tribunaux français, conformément au principe de libre choix de la loi applicable dans les relations B2B.

Pour les consommateurs suisses, les règles de compétence protectrices du domicile du consommateur (art. 114 LDIP) peuvent s'appliquer.

LU LUXEMBOURG — Droit applicable : Code de la consommation luxembourgeois, RGPD

Annexe 4 — Dispositions spécifiques Luxembourg

Article LU1 — Cadre légal

Pour les clients résidant au Luxembourg, les dispositions du Code de la consommation luxembourgeois et des directives européennes transposées s'appliquent. Le RGPD s'applique directement en tant que règlement européen.

Article LU2 — TVA luxembourgeoise

Le taux de TVA standard au Luxembourg est de 17 %. Les prestations fournies à des clients professionnels luxembourgeois disposant d'un numéro de TVA intracommunautaire valide sont facturées hors TVA, la TVA étant due par le client au Luxembourg selon le mécanisme d'autoliquidation (voir Article BE2). Les règles OSS B2C ne s'appliquent pas, les services étant exclusivement B2B.

Le Luxembourg abrite le siège européen de nombreuses plateformes numériques. Les services fournis au Luxembourg peuvent bénéficier de règles spécifiques selon la nature B2B ou B2C de la relation.

Article LU3 — Droit de rétractation

Les services MAGNET étant exclusivement destinés à des professionnels, le droit de rétractation prévu par la Directive 2011/83/UE pour les consommateurs ne s'applique pas aux clients luxembourgeois. Seule la révision contractuelle prévue à l'article 6.2 des CGV principales s'applique.

Article LU4 — Règlement des litiges

En cas de litige avec un consommateur luxembourgeois, le Client peut recourir au Centre de Médiation de la Consommation (CMCS) : www.omc.lu

ESIT ESPAGNE / ITALIE — Droit applicable : droits nationaux + directives UE

Annexe 5 — Dispositions spécifiques Espagne et Italie

Article ES-IT1 — Cadre légal

Pour les clients résidant en Espagne ou en Italie, les dispositions des droits nationaux respectifs s'appliquent en complément des CGV principales et des directives européennes transposées.

Espagne : Ley General para la Defensa de los Consumidores y Usuarios (LGDCU) et Ley de Servicios de la Sociedad de la Información (LSSI).

Italie : Codice del Consumo (Decreto Legislativo 6 settembre 2005, n. 206) et Decreto Legislativo 70/2003 sur le commerce électronique.

Article ES-IT2 — TVA

Le taux de TVA standard est de 21 % en Espagne et 22 % en Italie. Les prestations fournies à des clients professionnels espagnols ou italiens disposant d'un numéro de TVA intracommunautaire valide sont facturées hors TVA, la TVA étant due par le client dans son pays selon le mécanisme d'autoliquidation (voir Article BE2). Les règles OSS B2C ne s'appliquent pas.

Article ES-IT3 — Langue des CGV

Les présentes CGV sont rédigées en français. Pour les clients espagnols et italiens, une version traduite peut être mise à disposition sur demande. En cas de divergence d'interprétation, la version française prévaut.

Article ES-IT4 — Droit de rétractation

Les services MAGNET étant exclusivement destinés à des professionnels, le droit de rétractation prévu par la Directive 2011/83/UE pour les consommateurs ne s'applique pas aux clients espagnols et italiens. Seule la révision contractuelle prévue à l'article 6.2 des CGV principales s'applique.

Espagne : recours possible à la Junta Arbitral de Consumo locale.

Italie : recours possible à l'Arbitro Bancario Finanziario (ABF) pour les litiges financiers, ou aux conciliatori locaux.

Article ES-IT5 — Marque MAGNET

GB ROYAUME-UNI — Droit applicable : UK GDPR, Consumer Rights Act 2015, post-Brexit

Annexe 6 — Dispositions spécifiques Royaume-Uni

Article UK1 — Cadre légal post-Brexit

Depuis le 1er janvier 2021, le Royaume-Uni n'est plus membre de l'Union Européenne. Les directives européennes ne s'appliquent plus directement. Les relations avec les clients britanniques sont régies par le droit britannique.

Les textes applicables incluent notamment : Consumer Rights Act 2015, Consumer Contracts (Information, Cancellation and Additional Charges) Regulations 2013 (CCR), UK GDPR.

Article UK2 — TVA britannique

Le taux de TVA standard au Royaume-Uni (UK VAT) est de 20 %. Les services MAGNET étant exclusivement destinés à des professionnels (B2B), le mécanisme de reverse charge (autoliquidation) s'applique pour les clients professionnels britanniques enregistrés à la TVA UK. La facture est émise hors TVA avec la mention "Reverse charge — customer to account for VAT".

Les règles relatives aux ventes B2C (seuil 85 000 GBP) ne s'appliquent pas, les services étant exclusivement B2B.

Article UK3 — Droit de rétractation

Les services MAGNET étant exclusivement destinés à des professionnels, les Consumer Contracts Regulations 2013 (droit de rétractation des consommateurs) ne s'appliquent pas aux clients professionnels britanniques. Seule la révision contractuelle prévue à l'article 6.2 des CGV principales s'applique.

Article UK4 — Protection des données

Le UK GDPR (équivalent britannique du RGPD) s'applique au traitement des données des ressortissants britanniques. Les droits des personnes concernées sont identiques à ceux du RGPD européen. L'autorité de contrôle compétente est l'Information Commissioner's Office (ICO) : www.ico.org.uk

Le transfert de données personnelles entre le Royaume-Uni et l'UE est encadré par une décision d'adéquation réciproque, facilitant les échanges.

Article UK5 — Devise et paiement

Les prix sont affichés en euros (EUR). Les clients britanniques peuvent payer en GBP via Stripe selon le taux de change applicable.

Article UK6 — Règlement des litiges


Pour les litiges avec des consommateurs britanniques, le Client peut recourir à l'Alternative Dispute Resolution (ADR) via un organisme agréé par l'ICO ou les tribunaux anglais et gallois compétents.

 **INTERNATIONAL — RESTE DU MONDE** — Droit applicable : droit français + conventions internationales

Annexe 7 — Dispositions pour les clients hors UE / UK / Suisse

Article INT1 — Cadre général

Pour les clients résidant hors des pays couverts par les annexes précédentes, les présentes CGV sont soumises au droit français. Le Prestataire ne peut garantir la conformité de ses services avec l'ensemble des législations locales mondiales.

 Il appartient au Client de vérifier que l'utilisation des services MAGNET est conforme à la législation de son pays de résidence. Le Prestataire décline toute responsabilité liée au non-respect des réglementations locales par le Client.

Article INT2 — Devise et paiement

Les prix sont exprimés et facturés en euros (EUR). Les frais de conversion éventuels sont à la charge du Client.

Article INT3 — TVA et fiscalité

Les prestations fournies à des clients professionnels établis hors Union Européenne sont facturées hors TVA française, conformément aux règles de localisation des services B2B (la TVA est due dans le pays du preneur). Il appartient au Client de se conformer aux obligations fiscales locales applicables à l'importation de services numériques (taxe sur les services numériques, TVA locale, etc.).

Article INT4 — Export control

Le Prestataire ne fournit pas ses services aux clients résidant dans des pays sous embargo de l'Union Européenne, des Nations Unies ou de la France. La liste des pays concernés est disponible sur le site du Ministère de l'Économie français.

Article INT5 — Langue et interprétation

Les présentes CGV sont rédigées en français. En cas de traduction, la version française prévaut en cas de divergence d'interprétation.

Article INT6 — Juridiction

Tout litige relatif à la formation, l'interprétation, l'exécution ou la résiliation du contrat sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux français, et ce conformément aux dispositions du droit international privé français.

Entrée en vigueur et signature

Les présentes Conditions Générales de Vente ont été établies le 23 Avril 2026 et sont applicables à compter de cette date.

Elles annulent et remplacent toutes versions antérieures.

Fait à MARSEILLE, le 23 Avril 2026

Think and Act

Exploitant la marque MAGNET